

25<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

25<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. »
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page	3 fr. »
» 2 <sup>e</sup> page	5 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Où il est démontré qu'en France le seul chemin qui mène au fascisme est celui qui passe par le Front populaire.**

« Pour éloigner le danger fasciste, il faut créer le bien-être, car le fascisme naît dans la misère. »  
C'est M. Léon Jouhaux qui parle ainsi. A quoi, notre confrère, la République, réplique justement :  
« D'où la nécessité d'une production accrue que n'interrompt ni grèves, ni lock-out. »

Ralentir ou empêcher la production, c'est l'infaillible moyen de créer la misère, cette misère dont M. Léon Jouhaux proclame lui-même qu'elle est le bouillon de culture où naît le fascisme. D'où il résulte avec évidence que la politique du Front populaire nous mène au fascisme. Ce que nous avons souvent dit.

Car, pour ce qui est de ralentir ou d'empêcher la production, le Front populaire peut se vanter d'y avoir merveilleusement réussi. C'est à coup sûr ce qu'il a le mieux réussi et, à cet égard, il peut défier toute concurrence et affronter toute comparaison.

Il n'a même pas pu « produire » à temps cette fameuse Exposition qui fut son espoir suprême et sa suprême pensée. Il vient d'en être réduit à cet aveu humiliant en retardant de 25 jours la date d'ouverture. En admettant qu'il ne soit pas acculé à une nouvelle remise, cela va priver le commerce français de toutes les recettes qu'il aurait faites pendant ce mois, sur lesquelles il était en droit de compter et pour lesquelles il s'était préparé à grands frais. De cette faillite retentissante, tout le monde sera puni alors que le gouvernement en est le seul responsable.

En même temps, les troubles sociaux et les grèves surgissent sur tous les points du territoire comme les boutons sur le corps d'un fiévreux.

A Toulouse, à Nantes où les éléments révolutionnaires sont allés si fort et si loin que le Populaire, organe officiel du parti S.F.I.O., se voit obligé de les désavouer et de les blâmer.

Partout éclate l'impuissance du gouvernement à modérer ses partisans. Il est la victime de leur surenchère. Sa voix est à peine écoutée par ces éléments qu'il a déchainés et dont la direction ne lui appartient plus. Depuis qu'il a réclamé « la pause » des troubles et l'agitation ont redoublé... M. Léon Blum, de peur d'être lui, n'ose plus se montrer dans une réunion populaire. Et l'on a pu se demander mardi si ses bons amis du « gouvernement des masses » n'étaient pas en train de lui préparer à Nantes une nouvelle journée de Clichy.

Faut-il, après tout cela, s'étonner que l'ingénuité s'étende dans le pays et qu'elle se manifeste par une nouvelle crise boursière ? Faut-il s'étonner si le gouvernement risque de se retrouver devant de graves difficultés financières ?

Notre confrère, Roger Auboin, dont on sait la compétence en ces matières, expose, dans un esprit strictement objectif, quelques raisons de ce redoutable état de choses.  
« D'où vient donc, écrit-il, le malaise actuel ? Tout dépend du fait que la politique solennellement définie et adoptée par le gouvernement paraît ignorée ou même combattue par ceux-là même qui devraient être logiquement ses meilleurs soutiens et qui ont été les bénéficiaires de son action.

« Toute une propagande s'organise autour de projets qui peuvent être défendables en eux-mêmes, mais qui ont cet inconvénient majeur de ne tenir aucun compte des possibilités immédiates et, en tout cas, de considérer comme nuls et non avenue les engagements pris il y a seulement quelques semaines de la manière la plus solennelle... »

Et voilà, en effet, ce qu'il y a de tragique dans la situation du gouvernement. C'est contre ses partisans qu'il vient se buter et c'est eux qui lui rendent la vie impossible. C'était si facile à prévoir qu'il ne pourrait pas satisfaire à leurs exigences ! C'était si facile à prévoir qu'il ne pourrait pas s'égaliser aux

espérances suscitées par lui et qu'aux enthousiasmes du début succéderaient progressivement des impatiences, des irritations et des colères... Nous n'en sommes qu'au début. Le flot monte et M. Léon Blum se désole de ne pouvoir lui dire : tu n'iras pas plus loin !

Ses amis de la C.G.T., ses maîtres, exigent de lui des milliards pour ceci, des milliards pour cela... tandis que son ministre des finances, désespéré, frappe sur sa caisse vide. Où veut-on qu'il les prenne ces milliards ?... Ah ! ce ne sont pas des considérations de doctrine ou de parti qui l'arrêtent ; ce sont des impossibilités de fait.

Avant de pouvoir les distribuer, ces milliards, il aurait fallu les laisser « produire ». Or, ces richesses qu'on avait promis de répartir, le gouvernement de Front populaire et ses amis semblent s'être ingéniés à rendre impossible leur formation. On a prétendu enrichir la « classe » ouvrière en appauvrissant le pays...

On avait promis de provoquer une « reprise » formidable qui permettrait toutes les largesses. Cette « reprise », le Front populaire l'avait inscrite au premier rang de son programme. Elle y est restée ; elle n'en est pas sortie. On peut l'y voir encore, écrite en lettres éclatantes. Exactement comme on peut y voir encore la liberté, le pain à bon marché et la défense héroïque du franc. Dans la réalité, on a eu la suppression de plusieurs libertés, le pain cher et la chute du franc.

Pour la « reprise » des affaires, c'est la même chanson. Au lieu de l'abondance, nous avons la vie chère ; au lieu de la prospérité nous avons la gêne...

Que cela continue quelque temps encore et nous irons, par la débâcle financière, vers cette misère dont M. Léon Jouhaux proclame, comme on l'a vu plus haut, qu'elle est la source du fascisme...

Ce qui ferait foi de cette vérité qu'en France le seul chemin qui mène au fascisme est celui qui passe par le Front populaire.

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

### Echos et potins

M. Bergery, qui a toujours son carquois empli de fleches, qu'il lance à tort et à travers sur ses nombreux adversaires, en tient une bien acérée, à la disposition du gouvernement. Il compte la lui décocher le vendredi 30 avril.

« Je n'ai pas voulu l'attaquer pendant qu'il était en difficultés avec l'opposition, a-t-il dit. Je suis un homme de gauche. Il n'aurait été désagréable de me joindre à ses adversaires pour le mettre en difficulté. »

Et le député de Mantes ajouta :  
« Je ne poignarde pas les gens par derrière... »

A quoi M. Renaitou fit observer :  
« Poignarder les gens par derrière ou par devant, le résultat n'est-il pas le même ? »

Les ministres se sont montrés extrêmement nerveux tous ces temps-ci. Le tour que prennent certaines grèves, l'ajournement de l'ouverture de l'Exposition, la baisse des rentes, le glissement du franc laissent prévoir que les Chambres discuteront dans une atmosphère orageuse.

« Nous sommes sur un baril de poudre, a dit M. Tasso, attention de ne pas laisser traîner sur ce baril une cigarette allumée... »

La manifestation des jeunes radicaux, à Carcassonne, a vivement ému les milieux gouvernementaux :

« Qu'est-ce que c'est que ces jeunes gens ? a dit M. Georges Monnet. Je ne savais pas qu'il y avait des jeunes gens dans le parti radical. »

« Vous imaginez-vous donc, lui a répondu M. Mistler, que je suis un vieillard ? »

Ces jeunes gens, qui chantaient la Marseillaise, en arrivèrent tout naturellement à entamer le fameux couplet : « Nous entrerons dans la carrière ! »

« A ce moment, M. Léon Meyer eut un petit rire secoué :  
« S'ils l'osaient, dit-il à son voisin de table, ils modifieraient ce couplet, et ils chanteraient : « Nous entrerons dans la carrière, quand nos aînés y sont encore ! »

« Avez-vous observé, dit M. Maurice Sarrau que, dans leur manifeste, les jeunes radicaux n'ont pas parlé de la défense de la laïcité. »

## Informations

### Allocations familiales

Le gouvernement a déposé un projet de loi tendant à étendre aux métayers le bénéfice des allocations familiales, les formalités d'affiliation à une caisse de compensation agricole ainsi que le paiement des cotisations devant incomber au propriétaire du domaine.

### Conseil des ministres

Dans sa réunion de mardi matin, le Conseil des Ministres a approuvé divers projets sur : la reconnaissance du droit syndical des fonctionnaires ; sur l'aménagement des dettes agricoles et sur l'application de la semaine de 40 heures au commerce de gros, de demi-gros et de détail, aux chemins de fer secondaires et aux tramways.

### Réforme judiciaire

Dans le projet de loi récemment établi concernant la réforme des maisons d'éducation surveillée et la création de « centres d'accueil », M. Marc Rucaut, garde des sceaux, a décidé d'inclure une réforme de la loi du 22 juillet 1912, relative aux tribunaux pour enfants.

### Au Sénat

Après avoir fixé à jeudi prochain l'interpellation de M. Cassez au ministre du travail sur les conditions d'application dans l'agriculture de la loi des assurances sociales, et au jeudi 20 mai l'interpellation de M. Thibaut au ministre du travail « sur les graves conséquences de l'application de la semaine de quarante heures dans les corporations ouvrières de la campagne pour la vallée du Rhône qu'elle portera à la fois un grand préjudice aux intérêts de l'agriculture et du petit commerce », l'Assemblée adopte le projet de loi portant approbation de l'accord sur l'assistance réciproque aux chômeurs conclu entre la France et la Suisse.

### A la Chambre

Après un mois de vacances, la Chambre a repris, mardi, ses travaux. L'élection M. du Tertre de la Coude, élu député de Paimboeuf est validée sans discussion, puis la Chambre discute le projet de loi relatif à la propriété culturelle. Un amendement de M. Bastide tendant à la suppression des articles 1 à 13 du projet est repoussé par 386 voix contre 193. Les articles 1 et 2 sont votés par 393 voix contre 168 voix. Un amendement de M. Riffaterre est adopté par 318 voix.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.  
L'ordre du jour appelle une question orale de M. Beaudouin au ministre de l'agriculture sur l'importance de la récolte de blé de 1936 et l'état quantitatif des emblavures 1936-1937. Le ministre répond que le chiffre de la récolte est de 65 millions de quintaux. Quant à l'évaluation des hectares ensemencés, elle est moindre d'environ 200 hectares à celle de l'an dernier.

La Chambre fixe au 7 mai la discussion des interpellations sur la politique générale du Gouvernement.

### La situation financière

M. Lucien Lamoureux, ancien ministre, a prononcé à Lapaillasse un important discours devant le Comité radical de la région.

Examinant la situation financière, il déclara :  
« De nombreuses dépenses hors budget vont exiger des emprunts valant à 35 ou 40 milliards. Comment le gouvernement pourra-t-il réaliser cette opération ? »

Les difficultés, extrêmement nombreuses, ne sont pas moins pressantes. On peut considérer qu'entre le 15 mai et le 1<sup>er</sup> juin, la Trésorerie connaîtra de nombreux besoins. La position de notre monnaie est très préoccupante, car la stabilité monétaire est fonction du budget de la Trésorerie et de la banque commerciale et du crédit de l'Etat.

### Pour la Caisse des Pensions

Le Trésor procédera prochainement à l'émission des Bons à court terme, prévue à l'article 115 de la loi de finances.

Ces Bons sont destinés à parfaire la dotation budgétaire annuelle de 4 milliards 500 millions de la Caisse des pensions de guerre, instituée pour une période de 2 ans, et à titre d'essai, à compter du 1<sup>er</sup> janvier dernier.

Le montant de l'émission serait, croit-on, de 2 milliards 200 millions.

### Les tarifs augmentent

Une délégation du Conseil général de la Seine a été reçue à la présidence du Conseil par M. Léon Blum.

Au cours de l'entrevue, le président du Conseil n'a pas caché qu'il serait...

Et pourquoi faire ? riposta M. Albert Milhand. La laïcité est passée de mode. Voyez notre ministre radicale, Mme Brunschwiler, elle est allée à Rome et elle en a profité pour demander au Pape sa bénédiction. Quant à M. et à Mme Léon Blum, ils sont au mieux avec le Nonce. Voulez-vous que les jeunes radicaux soient plus laïques que les ministres de Front populaire... »

lui-même, probablement, appelé à envisager, dans un assez bref délai, une augmentation de tarifs de chemins de fer.

### Conversations anglo-belges

M. Eden, M. Van Zeeland et M. Spaak ont eu, lundi et mardi, plusieurs entretiens au cours desquels ils ont examiné les problèmes d'actualité intéressant les deux pays.

L'attention du ministre britannique et des ministres belges a été surtout retenue, d'une part, par la question relative au renforcement de la paix en Europe et, notamment, de l'élaboration d'un nouveau pacte de sécurité pour l'Europe occidentale et, d'autre part, par les questions d'ordre économique auxquelles se rapporte la mission dont M. Van Zeeland vient d'être chargé.

Des entretiens, qui constituent une négociation, mais un simple échange de vues, se sont déroulés dans une atmosphère cordiale et ont permis de constater une grande conformité de vues entre les deux gouvernements.

### EN PEU DE MOTS...

— On annonce de source sûre de Moscou que le directeur du Grand Opéra de Moscou, M. Mutovsch, ancien commissaire politique de l'armée rouge a été arrêté.

— On annonce que le duc de Windsor arriverait la semaine prochaine en France où il séjournerait au château de Candé, où son mariage avec Mrs Simpson serait célébré un peu plus tard.

— Des incidents antisémites se sont produits à l'Ecole supérieure de commerce de Varsovie. Le recteur, qui intervenait, a été bombardé d'œufs pourris. Le local du secrétariat a été saqué.

— 70 directeurs de journaux allemands sont partis pour l'Italie où ils resteront une semaine. Ils se rendront à Rome après avoir visité Venise et Florence.

— A 1.000 mètres d'altitude, au lieu dit « la Veylarque », près de Samoens (Haute-Savoie), un important glissement de terrain (100.000 mètres cubes) menace le hameau de l'Etelly qui a dû être évacué.

### NOS ÉCHOS

#### Une cérémonie coûteuse.

Les dépenses occasionnées par le couronnement des souverains britanniques batront tous les précédents records dans l'histoire du Royaume-Uni. Elles s'éleveront, en effet, à 534.000 livres sterling (dont il convient de déduire une somme de 70.000 livres sterling, produit de la vente des places), soit, net, 464.000 livres sterling ou plus de 50 millions de francs.

Ce chiffre constitue un record. Il est en effet en excédent de 30 millions de francs sur celui du couronnement de George V et de plus de 42 millions de francs sur celui de la Reine Victoria.

Combien coûtera le prochain ?

#### On liquide.

La vente de charité battait son plein ; l'organisatrice rayonnait. Les vendeuses avaient fait merveille et leurs comptoirs étaient presque complètement « nettoyés ».

Survint une jeune vendeuse qui n'avait pas encore fait son rapport et qui s'exclamait, toute joyeuse :  
« J'ai vendu tout ce qui se trouvait dans cette petite pièce. »

L'organisatrice s'écria alors :  
« Juste ciel ! C'était le vestiaire... »

#### L'Exposition.

M. Loquin se promenait à travers les chantiers de l'Exposition :  
« C'est inouï ! disait-il, rien n'est prêt. C'est à ce point qu'il n'est pas un seul pavillon qui soit suffisamment au point pour recevoir les objets qui doivent y être exposés. »

Alors, un journaliste, montrant les drapeaux rouges qui flottaient au faite des échafaudages :  
« Ici, les pavillons ne couvrent pas les marchandises !... »

#### La vengeance.

Il y avait réception ce soir-là. Vers minuit, la maîtresse de la maison pria de des invités, une basse tonitruante, de chanter quelques morceaux de son répertoire. Mais le chanteur protesta : « Il est beaucoup trop tard, je gênerais vos voisins. »

Sur quoi, l'hôte, tout heureuse : « Pas du tout, pas du tout, d'ailleurs ils ont empoisonné mon chien la semaine dernière ! »

#### Jugement à la Salomon.

Deux habitants de Greenford (Angleterre) se disputaient la possession d'un magnifique scotch-terrier noir.

Que fit le juge ? Il mit le chien en présence des deux parties.  
Mais alors que confronté avec X..., le chien resta impassible, quand il aperçut Y..., il remua furieusement la queue. Le juge n'alla pas plus loin et déclara le toutou propriété de Y...

## SYNDICALISTES contre COMMUNISTES

« Nougautés » ou « colonisés » par les communistes, il est des syndicalistes qui se refusent à se laisser étrangler. M. Pierre Dominique commente ainsi qu'il suit un tout récent numéro de leur journal : « Syndicats ».

Cela dit, j'en viens aux textes de « Syndicats ». On m'excusera si je cite beaucoup ; c'est la pensée du voisin qui est surtout intéressante, aujourd'hui.

D'abord, Belin souligne certaines condamnations prononcées par M. Jouhaux au dernier Comité national de la C.G.T. :

Nous n'avons pas le droit de laisser dériver notre action vers des fins qui seraient contraires à l'intérêt du mouvement syndical.

Et Belin commente :

Ces mots ont un sens très clair. Ils signifient que les syndicats sont faits pour mener une action syndicale et non pour d'autres fins. C'est là un rappel nécessaire de l'autonomie du mouvement syndical qui doit s'affirmer, non seulement dans le domaine de l'administration intérieure, dans le domaine de la pensée, mais encore, mais surtout, dans le domaine de l'action.

Puis Belin cite la fameuse phrase un peu enveloppée certes, mais lourde d'ingénuité, sur la volonté des communistes de chercher et de préparer le coup dur :

On dirait qu'il y a, à l'heure actuelle, dans notre mouvement, comme une espèce de répétition quotidienne d'une certaine stratégie où certains éléments cherchent à se donner les connaissances indispensables à une action hypothétique.

« Certaine stratégie », « certains éléments », « une action hypothétique », M. Jouhaux est prudent, mais tous ceux qui savent que Karl Marx a déclaré un jour : « L'insurrection est un art », et que Lénine était un grand lecteur et commentateur de Clausewitz, sauront à quoi s'en tenir. M. Jouhaux veut dire clairement que le Parti communiste est en train de mettre la main sur la C.G.T., sur les cinq millions d'hommes de la C.G.T. et qu'il entend précipiter ces millions d'hommes dans une action de rue, les faire glisser dans le sang.

But des communistes : conquérir le pouvoir. Et le lendemain de la conquête, la liberté syndicale ira avec les autres libertés rejoindre les vieilles lunes.

Est-ce que je me trompe ? Ah ! mes amis, dans ce même numéro de « Syndicats » sans aller en chercher d'autres, voici une petite preuve que la tyrannie guette les ouvriers, que le terrorisme ne cherche qu'à s'installer parmi eux, parmi les gens de gauche, parmi les syndiqués. Voici une petite preuve de rien du tout. M. A. Saint-Clair cite la lettre d'un camarade de Boulogne-sur-Seine, qui écrit avec une naïveté charmante :

« Cher camarade, je voudrais savoir si le fait de vendre Syndicats peut être considéré comme une indiscipline syndicale. Ai-je, en le faisant, enfreint les statuts de la C.G.T. ? Si oui, pour quoi puis-je en vendre ouvertement la Vie Ouvrière sur les lieux du travail ? »

On cherche par tous les moyens à briser notre effort. Pourquoi cette différence ? Ce sont pourtant deux journaux qui défendent la classe ouvrière.

Et Saint-Clair lui répond aussitôt : « Cela fait partie du plan de colonisation... » En d'autres termes : Ou bien tu seras communiste, tu liras les journaux communistes et tu ne liras qu'eux, ou bien tu ne liras rien du tout et tu seras un ouvrier de seconde zone, ou même un chômeur. C'est toujours l'histoire de la « Pravda » et des « Izvestia », de la presse d'Etat dont d'ailleurs, de temps en temps, à Moscou, on exécute les rédacteurs en chef.

Les syndicalistes « indépendants » ou mieux « de pensée libre » mesurent fort bien le danger. Edmond Delbart, des « Cuirs et peaux », peut s'écrier :

« C'est pourquoi les communistes feraient bien de ne pas crier trop tôt : « Ville prise ! » La France n'est pas encore à eux. Pour peu surtout que les choses se gâtent tant soit peu en Russie, dans leur fameuse patrie soviétique, ils pourraient bien voir s'étendre sur eux l'ombre de la défaite. »

S'il ne tient qu'à nous, cette défaite s'affirmerait décisive. Car enfin, il faut répéter ce slogan jusqu'à ce que tout Français le sache par cœur : les communistes au pouvoir, ce serait la guerre, la misère et la mort. (De « la République »).

### CHOS D'ACTUALITÉ

« Nous sommes beaucoup à penser que la C.G.T. court un danger. Je le répète : oui, la C.G.T. court un danger. » E. Gautron fonde chez les contrôleurs des T.C.R.P. un Comité de coordination du groupe des Amis de « Syndicats » pour défendre « l'indépendance » :

Il n'est pas mauvais, dit-il, que ceux répétant de soumettre le syndicat à des directives émanant de l'extérieur sachent qu'ils auront à compter avec des hommes qui ne veulent pas se laisser dominer, pas plus syndicalement que socialement.

Marcel Roy, dans son rapport sur l'action et la propagande au Comité national de la Fédération des Métiers, s'élève avec vivacité contre les démagogues et les monteurs de grèves « à propos de n'importe quoi ». Georges Dumoulin enfin, de la Fédération des Syndicats du Nord, que nous citons hier, dénonce « la colonisation syndicale », la volonté des communistes de prendre tous les postes, de dominer en maîtres la C.G.T., d'utiliser le monde ouvrier pour des fins purement politiques, et à leur profit exclusif.

Ce n'est pas tout. Le Pen souligne la fameuse lettre ouverte de Frachon (dans l'« Humanité ») aux adhérents des syndicats dits professionnels : « A mon frère des syndicats professionnels... (Lettre qui est le pendant des lettres fameuses aux Croix de Feu, aux Volontaires Nationaux, aux Radicaux, aux Catholiques, etc.). »

Et le Pen s'étonne :  
« Sans vouloir ramener de mauvaises querelles, on peut tout de même s'étonner de l'emploi de qualificatifs si familiers à l'égard de « jaunes » et de « fascistes », alors que des militants courageux et éprouvés sont traités en ennemis parce que partisans de l'indépendance syndicale... »

Et il ajoute : « Si Frachon était un militant quelconque, passe encore, mais il est un des dirigeants de la C.G.T. et la proposition peut passer pour venir de la C.G.T. »

Toute cette manœuvre s'explique à la fois l'hypocrisie et la brutalité. Les communistes, avec un cynisme effrayant, pensent que nul n'osera leur résister et que ceux qui leur résistent, ils les tromperont en se présentant à eux sous le masque. A vrai dire, jusqu'à ce jour, ils ont assez bien réussi par la violence, un peu moins bien par l'hypocrisie ; mais toute corde un peu trop tendue se casse et les communistes ont un peu trop tiré sur la corde.

Je viens de montrer à nos lecteurs que les syndicalistes n'entendent pas se laisser tuer sans crier ; j'ai de bonnes raisons de croire que les socialistes sont dans le même état d'esprit. Les catholiques, à part quelques-uns, sont sur le qui-vive. Je ne dis rien des radicaux que nous avons alertés depuis longtemps, car enfin, c'est nous qui avons attaché le grelot. Nos campagnes de l'année dernière, s'en souviennent-ils ? Se souviennent-ils de Biarritz ? Est-ce qu'il y a deux mois encore, Emile Roche ne montrait pas à haute et intelligible voix l'invaison des syndicats par les amis et féaux de Staline ? Aujourd'hui, les yeux s'ouvrent et j'imagine que les poings se serrent.

C'est pourquoi les communistes feraient bien de ne pas crier trop tôt : « Ville prise ! » La France n'est pas encore à eux. Pour peu surtout que les choses se gâtent tant soit peu en Russie, dans leur fameuse patrie soviétique, ils pourraient bien voir s'étendre sur eux l'ombre de la défaite.

S'il ne tient qu'à nous, cette défaite s'affirmerait décisive. Car enfin, il faut répéter ce slogan jusqu'à ce que tout Français le sache par cœur : les communistes au pouvoir, ce serait la guerre, la misère et la mort. (De « la République »).

Pierre DOMINIQUE.

### Travail et loisir.

M. Léo Lagrange, en conseil des ministres exposa un plan complet pour l'organisation des loisirs des travailleurs.

Quand il eut achevé, le Président de la République s'adressa à M. Lébas, ministre du travail et lui demanda :

« Et vous, monsieur le ministre, allez-vous nous présenter un plan d'organisation du travail ? »

### L'invité.

— On me dit, Brigitte, demande la maîtresse de maison à la servante, que vous avez invité hier soir un policeman à souper et qu'il a mangé le reste du gigot froid.

— Mais, Madame, vous ne croyez pas

que je vais me mettre à faire de la cuisine pour un policeman à cette heure de la journée ?

### Suite dangereuse.

La bonne. — Madame, j'ai laissé tomber l'horloge en marbre...

La maîtresse de maison. — Elle s'est arrêtée ?

La bonne. — Non, Madame, elle a traversé d'un coup le plancher du salon et elle est dans la salle à manger du locataire du dessous.

### C'est vrai, ma foi !

— Combien y a-t-il de fortunes ?  
— Il y en a trois : la bonne fortune, la mauvaise fortune et la fortune du pot.

Le Lisibg.

# Chronique du Lot

## 17<sup>e</sup> Congrès de l'U.F. DES COMBATTANTS, VICTIMES DE LA GUERRE ET DES JEUNES DE L'UNION FÉDÉRALE A CAHORS

Nous avons rendu compte dans notre dernier numéro du Congrès où s'est affirmé une fois de plus l'ardeur et la puissance de l'Union Fédérale.

### Le Banquet

Au Congrès succéda le banquet. Vers 13 heures, 750 convives étaient réunis dans les deux vastes salles du Magasin des Tabacs, sous la présidence de M. Andry, représentant le ministre des pensions.

A la table d'honneur se trouvent : MM. René Besse, député, ancien ministre ; Jacquier, préfet du Lot ; Chaintrier, secrétaire général ; Troupel, André Jacques, docteur Calvet, adjoint au maire, docteur Besse, Tassart, Mme Robinet, MM. Héguy, juge, Henri Bris, Delmas, Lépinard, Rollés, abbé Marty, vice-président des Prêtres anciens combattants du Lot.

Un excellent menu est servi par l'hôtel de Douelle aux convives qui apprécient les mets de M. Destal.

Au dessert l'heure des toasts. Malheureusement, les nombreux convives qui se trouvent dans la deuxième salle n'entendent absolument rien faute de haut-parleurs.

M. Troupel prend la parole. Il exprime toute la joie que lui inspire le succès du Congrès de l'U.F. et salue, tour à tour, MM. Andry, délégué du ministre, mais également ancien combattant ; Jacquier, préfet du Lot, président de l'Office des Combattants et victimes de la guerre.

Il excuse MM. de Monzie, Garrigou, Fontanille, Loubet, Malvy et adresse à M. de Monzie les vœux que forme le Congrès pour sa promptie et complète guérison.

M. Troupel salue ensuite MM. René Besse, le docteur Calvet, Tassart, docteur Besse, docteur Rougier, Héguy, Chaplin, rédacteur au « Journal des Mutités et Combattants », Rollés, Thiévaud, abbé Marty.

« Ce que veut l'U.F. ? Elle veut un accroissement, un exhaussement de la démocratie, un rajustement de la France et une consécration éternelle de la République plus digne d'incarner la Patrie.

« Les tâches qui s'offrent à elle dans l'ordre international ne sont pas moins lourdes et elle entend s'y consacrer avec toute la foi enracinée dans le cœur des hommes de la guerre. »

M. Troupel déclare que les chances d'aboutir à un accord général existent. Elles seront développées, dit-il, par la réciprocité des concessions et des contreparties internationales.

« La France est prête à tous les accommodements raisonnables, mais elle entend que soient tenus les engagements précis qui pourraient être conclus parce qu'elle recherche, avant tout, la sécurité. »

M. Troupel termine en adressant cet appel aux jeunes.

M. Lagrèze remercie les Anciens Combattants d'avoir placé cette journée sous le signe de la « Jeunesse ». Il exprime la gratitude des Jeunes à l'U.F. « unanime dans sa volonté de les aider, de les encourager, au moment où, pour eux, les temps sont difficiles. »

Il tient à rendre un hommage, à l'hommage des Orphelins et des Pupilles à Mme Robinet, à celle qui pendant et depuis la guerre les a assistés dans les foyers en deuil, attentive à leur santé fragile et à leur avenir incertain, forçant pour beaucoup les portes de nos écoles républicaines et les portes de l'Université. »

M. le docteur Calvet parle au nom de la municipalité cadurcienne.

« Mon premier mot, dit-il, sera un mot d'excuse et de regret, regret et excuse d'exercer à cette place, une délégation de bienvenue, qui vous prive de l'accueil que vous eût apporté notre maire, M. de Monzie, avec l'éclat et la magie habituelle de sa parole, s'il n'eût été retenu loin de nous, par le douloureux accident que vous connaissez. »

« Vous voulez donc bien me permettre, en son nom et au nom de la municipalité, de vous exprimer les sentiments de très affectueuse estime qu'il vous eût transmis lui-même. »

« Votre Fédération ne représente-t-elle pas, en effet, l'héroïque et glorieuse phalange des mutilés, des victimes de la guerre, de tous ceux qui ont souffert dans leurs corps, dans leur chair, dans leurs affections les plus intimes, et qui, plus particulièrement que d'autres, ont droit au respect et à la reconnaissance de tous. »

« Aussi est-ce, pour moi, une très agréable obligation que de vous apporter le salut déférent de la municipalité, salut que je reporte sur M. le représentant du Ministère des Pensions et sur toutes les personnalités présentes. Qu'il me soit permis d'y ajouter mon hommage personnel en vous disant tout le plaisir que j'éprouve à entendre les nobles et belles paroles, les précieux enseignements de vos orateurs dont je souhaite que l'esprit qui les anime pénètre nos cœurs et nos raisons. C'est dans cette pensée que je lève un verre symbolique en l'honneur de notre Fédération. »

M. Jacquier, préfet du Lot, rappelant qu'il est aussi un ancien combattant, est heureux d'assister à cette réunion fraternelle. Il rappelle aux anciens combattants que leur victoire ne sera complète que lorsqu'après avoir gagné la guerre, ils auront gagné la paix.

M. René Besse, chaleureusement acclamé, s'attache à montrer que les Anciens Combattants qui ont si largement fait leur devoir pendant la guerre, doivent encore servir pendant la paix. Ils doivent comprendre — et ils comprennent — que leur grande tâche ne s'est pas arrêtée le jour de l'armistice et qu'ils doivent placer leur courage et leurs vertus civiques au service de la reconstruction de la Nation et de la Patrie, en même temps qu'ils doivent être des exemples vivants pour le maintien

## Touristes, vacanciers, vous serez bien reçus à Thémines

### De notre correspondant :

Voici venir le soleil et les beaux jours. Après leurs 40 heures, les employés des centres urbains vont se s'évader vers les campagnes pour se détendre et respirer le bon air ; ils iront un peu au hasard, peut-être ! Nous nous permettons de venir attirer leur attention sur les mérites et les ressources de notre jolie localité querquinoise.

Thémines est une coquette bourgade, genre petite ville ; en cette fin d'avril, elle fleurit bon les lilas fleuris qui la parfument comme une jolie femme ; ses maisons blanches, d'aspect neuf, bien exposées au levant, rient au soleil de toutes leurs fenêtres claires et lui donnent un air de fête bien fait pour séduire les touristes et les voyageurs.

Et les Théminois sont à l'unisson : accueillants, sympathiques, ils ont le « sourire », sont aimablement prévenants pour les visiteurs, aiment la gaieté de la vie, la bonne chère.

Aussi, les hôtels de Thémines sont-ils à la page : propres, confortables ; hôteliers et hôtelières, on ne peut plus hospitaliers, cuisinières émérites, ayant leur spécialité propre, en l'art culinaire. Il est sûrement, parmi les vacanciers hebdomadaires, des gourmets et des gourmets qui estiment (et nous les en félicitons) le « bien manger » et le « bien boire ». C'est à eux, tout particulièrement que nous nous adressons. Ici, ils trouveront les mille et une « délicatesses » de notre plantureux Quercy et selon leurs préférences des menus variés et choisis : poisson d'eau douce, bûisson d'écrevisses (en leur saison), pâtés du pays, truffés, foies d'oies aux larges pastilles noires à l'arôme délicat, cèpes aux fines herbes, râbles et civet de lièvres, salmis de perdreaux, confits de canards, volailles rôties, légumes frais, fruits du moment, dessert du pays avec ses cabécoux, ses fougères, ses biscuits, etc., etc., le tout arrosé de bons crus dont le premier en tête (à tout seigneur, tout honneur), est le si renommé vin de Cahors, le vieux vin des côtes du Lot. Et comme digestif, un bon jus corsé, dans un de nos excellents cafés.

Thémines a ses gourgues, sa grotte de Rouquadou, et surtout sa magnifique prairie, immense tapis vert de 800 mètres de long, baignée par un ruisseau enchanteur où dansent les truites et où les écrevisses jouent à cache-cache, prairie entre toutes propice aux bonnes siestes, aux passionnantes parties de pêche.

Traversé par la route Toulouse-Paris, notre bourg est le relai tout indiqué pour les promenades et excursions à travers les curiosités de la région. A moins de 25 km. à la ronde, le touriste est sollicité par : Lacapelle-Marival, son château des évêques, son Carmel, sa source du Bois-Bordet ; Assier, ses monuments historiques, le tombeau de Galot de Genouillac ; le pittoresque Rocamadour, son château, ses églises, coiffant le rocher ou s'y accrochant ; Padirac et les merveilles de son puits ; Miers-Alvignac, le Carlshad français ; la cascade d'Autouire, le Mont St-Joseph, le Pénit et son panorama, les grottes de Presque, etc., etc. Nous en passons, et du meilleur, à dessein, pour avoir, ô bénéficiaires des congés payés, le plaisir de vous apprendre quelque chose quand vous viendrez passer chez nous vos journées de liberté. Car vous y viendrez et vous... y reviendrez. Et lorsque vous aurez bien apprécié le charme de notre pays et savouré son excellente cuisine, vous penserez avec nous que le Lot, ayant, en privilège, le « déjeuner de Sousscyrac », devrait bien avoir aussi celui du « dîner de Thémines ».

### Magistrature

M. Mijoule, vice-président du tribunal, à Cahors, est nommé président à Rodez. M. Delrieu, président affecté à la suite de Cahors, est nommé vice-président à Cahors.

Nous adressons à MM. Mijoule et Delrieu nos bien vives et sincères félicitations.

de la paix dans le monde.

Il signale aussi que cette fête fraternelle se place sous le signe de la jeunesse largement représentée au Banquet par les fils et les filles des morts de la guerre, de cette jeunesse ardente qui demande à prendre sa place dans la vie et dont les efforts doivent être secondés par le dévouement de leurs anciens. A ces grandes tâches conclut le député de Cahors, les Anciens combattants ne manquent jamais.

M. André Jacques, au nom de l'U.F., se félicite des sentiments de cohésion et d'unité manifestés par les membres du Congrès de Cahors. Il proclame l'attachement du groupement à la République et salue l'idéal de fraternité qui à tous jours uni les membres de l'U.F.

Il fit connaître que le diplôme d'honneur de l'U.F. est décerné à Mme Marceac ; à MM. Alphonse, Bled, Bonal, Clément-Grandcourt.

M. Andry termine la série des discours, en apportant aux congressistes l'assurance que le ministre des pensions est de tout cœur avec eux et qu'il ne manquera jamais d'examiner avec la plus grande attention et la plus vive sympathie leurs revendications.

A 17 heures, la série des discours est terminée, la « Marseillaise » est jouée et les congressistes se retirent enchantés de leur bonne journée.

## COMMISSION DES SITES ET MONUMENTS

Elle a tenu séance le 22 avril, sous la présidence de M. le Secrétaire-général de la Préfecture.

Affaire Pechberty-Courbet. — M. le Président expose que la maison Courbet, demande l'autorisation d'afficher sur une ancienne Tour appartenant à M. Pechberty, à St-Cirq-Lapopie, portant un écusson armorié et comprise dans la zone du site à classer. Il donne lecture de la réclamation du propriétaire et des rapports de M. le représentant du Ministère des Beaux-Arts. Après délibération, et à l'unanimité, la Commission se prononce pour l'interdiction de tout affichage sur la Tour dont il s'agit et demande que le classement du site de St-Cirq-Lapopie intervienne dans le plus bref délai.

Site de Rocamadour. — M. le Président informe la Commission des difficultés qui ont retardé les formalités de constitution du dossier de classement du site de Rocamadour. Tout le retard résulte de l'impossibilité d'élaborer les plans parcellaires. M. Bergougnoux, architecte départemental fait connaître qu'il lui a été matériellement impossible d'exécuter ce travail. L'Administration des Domaines et celle des Ponts et Chaussées n'ont pu s'en charger. La Commission estime qu'il y a lieu de rechercher d'urgence un architecte pour effectuer le relevé des plans et prie M. Bergougnoux de fournir d'urgence, à M. le Préfet, toutes les propositions à ce sujet.

M. Orliac souligne l'urgence qui s'attache à la solution de l'affaire de la construction d'un téléphérique à Rocamadour par l'un des hôteliers de la localité. Il demande que ce projet de construction soit fourni sans retard à l'Administration. La Commission décide de se réunir à nouveau, pour procéder à l'examen de ce dossier qui sera transmis ensuite à M. le Ministre des Beaux-Arts par décision.

Protection des abords du Pont Valentré. — M. le Président met la Commission au courant des instructions de M. l'inspecteur général des Beaux-Arts, lors de son récent passage.

MM. Orliac, Calmels et Bergougnoux rappellent qu'il s'agit d'une vieille affaire. Ils font observer qu'il est maintenant trop tard pour prendre une décision. Des constructions nombreuses ont malheureusement compromis définitivement la protection recherchée. En conséquence, la Commission estime que ce projet ne peut qu'être abandonné.

Place Clément-Marot et Maison de la rue des Boulevards, à Cahors. — M. Rougé attire l'attention sur les mesures qui s'imposent pour la protection de la Place et du Monument Clément-Marot ainsi que de la Maison de la rue des Boulevards.

M. le Président indique que toutes diligences seront faites et l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

### Promotion

Notre compatriote, M. Blanié, lieutenant au 504<sup>e</sup> régiment de chars d'assaut, est promu capitaine. Nos félicitations à M. Blanié qui est de Castelfranc.

### Enseignement primaire

Par décision de M. l'inspecteur d'Académie, Mme Alibert est nommée institutrice à Seuzac (commune de Larnagol) en remplacement de Mme Jamet, en congé.

### Retrait des pièces de 5 francs

Le ministère des finances communique :

« Le public a déjà été informé à plusieurs reprises du retrait des pièces de 5 fr. en nickel du type provisoire. Il est rappelé une dernière fois qu'à partir du 1<sup>er</sup> mai 1937, ces monnaies cesseront d'avoir cours entre les particuliers et ne seront plus admises dans les caisses publiques. »

« Les personnes qui tiendront encore, après le 30 avril, des pièces de cette catégorie pourront les échanger, sans limitation de quantité, pendant tout le mois de mai, à la caisse des comptables suivants :

« Le caissier-payeur central du Trésor public, le receveur central des finances de la Seine, les receveurs-percepteurs, les trésoriers-payeurs généraux, les receveurs des finances et les percepteurs, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France. »

« Aucun délai supplémentaire ne sera accordé pour le remboursement des pièces ainsi démonétisées. »

« Le public est invité, dans son propre intérêt à ne pas attendre les derniers jours des opérations pour effectuer cet échange. »

## PALAIS des FÊTES

JEUDI 29 AVRIL  
SAMEDI 1<sup>er</sup> DIMANCHE 2 MAI  
(en soirée à 21 heures)  
DIMANCHE (matinée à 15 heures)  
ANNABELLA, Fernand GRAVEY  
Jean GABIN  
DANS

### VARIETES

un des spectacles les plus étonnants qu'on ait vu à l'écran

## Inspection Académique du Lot

### Congès du 1<sup>er</sup> mai

Le Ministre de l'Education Nationale informe les Recteurs que tous les établissements d'Enseignement public auront congé à l'occasion de la fête du 1<sup>er</sup> mai. En conséquence, les Ecoles primaires publiques et tous établissements d'enseignement du Lot ne feront pas classe le samedi 1<sup>er</sup> mai.

### Société archéologique de France

Notre compatriote, M. André Niederlander, maire de Rocamadour, est nommé membre correspondant de la Société archéologique de France.

### Trésor

M. Soulié, commis du Trésor (2<sup>e</sup> classe) à la perception de Lalbenque, est affecté à la perception de Tonneins (Lot-et-Garonne).

### Dans les tabacs

Par décision de M. le Ministre de l'Agriculture, M. Dubéry, adjudant d'artillerie coloniale, est nommé vérificateur de culture à Souillac.

### Dans la police

Notre compatriote, M. Gaston Masbou, secrétaire à la police municipale de Paris, est nommé officier de paix dans les cadres de la police municipale de Paris.

### Association Amicale des Anciens mobilisés du Lot

Les Anciens mobilisés du front, de la zone des Armées ou de l'intérieur non titulaires de la Carte du Combattant sont cordialement invités à assister à la réunion au cours de laquelle seront exposés les buts de l'Association qui se tiendra le dimanche 2 mai à : Frayssinet-le-Gélat, à 9 heures (heure légale) ; Cazals, à 10 h. 45 ; Salviac, à 14 h. ; Montgesty, à 16 h. ; Catus, à 17 h. 30. Les adhésions seront reçues en fin de séance. — Le Bureau.

### Une moto dérapa

M. Fangeron, de Nonards (Corrèze), se rendait en moto à Bretenoux lorsque la moto dérapa. La malheureux conducteur fut précipité dans un ruisseau, en contrebas de plusieurs mètres de la route.

Des témoins de l'accident accoururent et lui portèrent secours. Relevé sans connaissance, il fut transporté dans une clinique de Tulle où on constata qu'il avait une fracture du crâne.

### Auto contre auto

Une auto pilotée par M. Vieillescazes, voyageur de commerce, de Brive, est entrée en collision, au lieu dit « le Soucy » (commune de Rocamadour), avec l'auto pilotée par M. l'abbé Courbès, curé du Vigan.

M. l'abbé Courbès a été blessé au visage par des éclats de verre. Mais, fort heureusement, les blessures sont toutes superficielles et sans gravité. Par contre, les autos, surtout celle de M. l'abbé Courbès ont subi des dégâts importants.

### Violences

M. Pénadilles, propriétaire à Thégra, a porté plainte contre un voisin, Germain Gouloumet, qui a frappé Mme Pénadilles, parce qu'elle passait dans un chemin appartenant au voisin. Une enquête est ouverte.

### Tombé dans le Célé

Mardi soir, vers 4 heures, M. Couzy, 52 ans, propriétaire à Monteil (commune de Marcihac-du-Lot) était occupé à sortir de l'eau un gros chêne tombé depuis plusieurs années dans le Célé, au lieu dit Gamillon, à 250 mètres en amont du pont de Monteil.

M. Couzy était en eau bateau, lorsqu'il arriva à cet endroit, profond de 6 mètres, le bateau coula à pic. M. Couzy disparut dans l'eau. Son neveu qui était dans un autre bateau ne put intervenir à temps. Les secours arrivèrent, mais ce n'est qu'une heure après l'accident que le corps fut ramené sur la berge.

### Série d'accidents d'autos

L'auto de M. Vayssières, boulanger à Gigouzac est entrée en collision, à l'embranchement de la route de Lucez, avec la moto conduite par M. Péguot, de Lucez qui a été blessé à la tête. Les dégâts matériels sont importants et ont été constatés par M. Hude, huissier à Cahors.

Une auto conduite par M. Buzot a dérapé, dimanche, près de Cros et a heurté une charrette. M. Buzot a été blessé à la tête. Les dégâts matériels sont assez élevés.

### Dimanche, M. Espéret, de Cabrerets, était à bicyclette lorsqu'à la bifurcation des routes de Cabrerets et Figeac, il fut heurté par une auto. Il a été blessé à la tête et aux jambes.

### Après le drame de Belmont

Frédéric Amiel, la victime du drame qui eut lieu à Belmont-St-Foy, est en traitement à l'hôpital de Cahors. Son état s'est très sensiblement amélioré et les médecins affirment que dans peu de temps, Amiel sera rétabli.

### Trouvé mort dans son fauteuil

Dimanche, M. Guillard, facteur des Postes à Pavrac, pénétra dans la maison de M. Roques Hippolyte, âgé de 65 ans, son ami, et le trouva assis dans son fauteuil mais ne donnant plus signe de vie.

M. le docteur Constant, prévenu, arriva et examina le cadavre. Il conclut à une attaque de congestion. La mort remontait à 24 heures.

### Bal du Club de la Jeunesse

Le Club de la Jeunesse organise, le dimanche 2 mai, au dancing du Palais des Fêtes, une soirée dansante qui commencera à 21 h. précises.

## CAHORS

## JOURNÉE DE L'ENFANCE

### Appel du Comité de l'Enfance

Le jeudi 6 mai aura lieu dans la France entière la « Journée de l'Enfance » organisée par le Comité National, sous le patronage du Gouvernement.

Un insigne sera vendu au profit des Œuvres maternelles et infantiles du département ; les sommes recueillies seront entièrement consacrées à nos besoins locaux ; 5 0/0 seulement iront au Comité Central à Paris.

Les Journées précédentes de 1931, 1932, 1933, 1934, 1935 et 1936 ont permis de venir en aide à des organisations qui, toutes, protègent la mère et l'enfant : œuvres scolaires qui s'occupent de l'enfance, orphelins, œuvres des layettes, Maisons maternelles, etc... Mais aussi on a secouru efficacement des foyers où les mamans et les petits enfants étaient dans le dénuement le plus complet. A l'heure actuelle, plus de 400 familles ou femmes abandonnées ont pu recevoir, grâce à la générosité publique, une aide matérielle qui s'imposait de toute urgence.

Nous demandons à chacun de faire un effort et nous pourrions continuer à soulager des misères et sauver parfois ces tout petits qui sont l'avenir de la France.

### FÊTE DE L'AMICALE SEVERINE

#### Ecole de la Place Thiers

Nous rappelons que cette fête aura lieu le dimanche 2 mai, à 14 h. 45, au Théâtre Municipal.

En voici le programme :

1<sup>re</sup> partie : Nos chansons populaires chantées et mimées par des enfants costumés :

1. Chansons patoises : 1) Soum, soum, beni beni soum (berceuse) ; 2) Ol capel del houscoul, par les classes enfantines ; 3) Lo holi lo Marianno, bourrée dansée par les enfants des classes enfantines et 4 grandes élèves.

II. Bergers et bergères : 1) Y a rien d'aussi charmant ; 2) L'agneau qu'on m'a donné ; 3) Il pleut, il pleut bergères, vieilles pastorales.

III. Nos gais refrains : 1) Gentil coquelicot Mesdames ; 2) En passant par la Lorraine.

#### (Entr'acte)

2<sup>e</sup> partie : 1) La sérénade de Zanetto (Massenet). Chant : M. René Vialard, interprétation rythmique création de Mme Grenier-Fénelon ; 2) Réverie de Dunkler (solo de violoncelle par M. Bourjade, 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire de Toulouse) ; 3) La romance de Mignon (chantée par M. R. Vialard) ; 4) Nos danses d'autrefois (exécutées par 8 couples) : a) gavotte ; b) le célèbre menuet de Boccherini ; 5) Humoresque (Dvorak) (solo de violoncelle de M. Bourjade) ; 6) Voici le printemps vous portant des Fleurs (Saint-Saëns), interprétation rythmique par de grandes élèves (création de Mme Grenier-Fénelon) ;

Au piano d'accompagnement : Mme Bourjade, 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire de Toulouse, Orchestre symphonique de M. Barreau.

### Naissances

Nous apprenons avec plaisir la naissance de deux gros garçons : l'un chez M. et Mme Combarieu, dame employée aux bureaux du « Journal du Lot » et l'autre chez Mme et M. Contios, typographe au « Journal du Lot ».

Le premier a été prénommé Jean-Jacques et le second Jean-Claude.

Nous adressons nos compliments aux papas et nos meilleurs vœux de bonne santé aux mamans et aux bébés.

## EDEN

### JEUDI — SAMEDI et DIMANCHE (en soirée)

### DIMANCHE (matinée)

Un beau sujet intensément dramatique et qui contient des scènes d'un pathétisme intense.

## La Robe Rouge

d'après la pièce de BIRIEX de l'Académie Française

### AVEC

Constant RÉMY, Suzanne RISSLER Jacques GRETTILLAT, MAULOU Gaston DUBOSC, Pierre JUVENET Marcelle RAIME et Daniel MENAÏLLE

## Les Sports

### LES JEUNES CADOURQUES

### MATCH DES VÉTÉRANS

Dimanche, au stade Lucien-Desprats, les Jeunes Cadourques clôtureront la saison par un dernier match qui mettra pour la première fois aux prises vétérans et jeunes. Depuis longtemps, les vétérans s'entraînent et ils ont promis de tenir la dragée haute à leurs adversaires. Le match se jouera en trois mi-temps de 30 minutes. Pendant les deux premières mi-temps, on verra évoluer deux équipes différentes où se retrouveront les brillantes individualités de l'équipe qui alla en huitième de finale de la coupe de France et fut pendant longtemps la meilleure du Quercy. Voici quelques noms que les habitués du terrain de St-Ambroise reconnaîtront sans peine : Maury, Viaila, Bouzerand, Diaz, Bourthoumiens, Fort Jean, Fort Frédéric, Baylon, Delmas, Faurie, Delcouch, Potjade, Bach, Dubernet, Delcouch, Babouline, Baudin. La troisième mi-temps ne sera pas la moins intéressante : M. Diaz fera une démonstration de football acrobatique... et les acrobaties de M. Diaz sont toujours appréciées. Jeunes... prenez garde.

L'équipe seconde jouera en lever de rideau contre l'E.P.S. de Cahors. Avec Jarrel dans les bois, il serait bien difficile de prévoir le vainqueur.

Une fois de plus, les Jeunes Cadourques remercient les dirigeants de l'Avignon Cadurcien de l'amabilité avec la

### Nécrologie

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Veuve Michel, née Courréjou, décédée à l'âge de 83 ans. Ses obsèques ont été célébrées, dimanche, au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de bien vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

### Manœuvres d'ensemble

Mardi, le bataillon du 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais a quitté Cahors pour se rendre au camp de Larzac (près de Millau), pour prendre part à des manœuvres d'ensemble qui vont se dérouler dans l'Aveyron avec les bataillons du 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais de Castelsarrazin et de Montauban.

Le séjour du bataillon au camp de Larzac sera d'un mois environ.

### Vol de poules

M. Rouquet, comptable chez M. Séguay, a porté plainte pour vol de deux poules et d'un outil de jardinage, commis dans son jardin. Une enquête est ouverte.

quelles ils ont mis à leur disposition, au cours de cette saison, le terrain de l'île. — Les Jeunes Cadurques.

### CYCLISME

Course du Champ de Mars. — Voici le palmarès impressionnant de quelques nouveaux engagés :

Yol Jean, de Libos, vainqueur en 1934 de 16 courses ; vainqueur en 1935 de 14 courses ; en 1936, vainqueur au grand prix du Bugues, au grand prix des commerçants d'Yssinge, à celui de Libos, etc. Ménéghello, Italien, de Libos, vainqueur cette année du prix d'ouverture de Villeneuve (160 km.) et du grand prix d'Ussel, avec 5 minutes d'avance sur le 2<sup>e</sup>.

Tenant, de Périgueux. En 1936, 1<sup>er</sup> au grand prix Peugeot à Fumel (150 km.) ; 1<sup>er</sup> au grand prix de Capdenac (120 km.) ; 1<sup>er</sup> au grand prix de Marmande (150 km.) ; 1<sup>er</sup> au circuit du Rouget (Cantal) (100 km.) ; 3<sup>e</sup> au grand prix de Cahors, etc.

Voici donc un trio d'authentiques dont les performances de cette année montrent la grande forme actuelle. Avec ceux-ci se mesureront les meilleurs représentants de Périgueux et de Carcassonne dont le palmarès sera communiqué à la presse ultérieurement. Inutile d'ajouter que cela nous promet de belles empoignées pour dimanche prochain.

— Le Bureau de l'Etoile.

### Arrondissement de Cahors

#### Larroque-des-Arcs

Les élections de Larroque. — Le procès relatif aux élections municipales de Larroque-des-Arcs viendra devant la Cour d'Appel d'Agen le 27 mai.

#### Catus

Foire du 6 mai. — La foire de Catus du 6 mai tombant cette année le jour de l'Ascension, se tiendra le lendemain de ce jour, c'est-à-dire le vendredi 7 mai.

#### Mechmont

Culture du tabac. — M. le Sénateur Louis Garrigou vient de recevoir de M. le Ministre des Finances la lettre suivante :

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une demande formulée par la commune de Mechmont, en vue d'obtenir l'autorisation de cultiver le tabac.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette commune vient d'être admise au bénéfice de la culture à compter de la campagne 1937.

« Je suis heureux de pouvoir vous aviser de cette décision favorable et de vous en féliciter, Monsieur le Sénateur... — Signé : VINCENT-AURIOL. »

#### Labenque

Pour l'électrification. — M. René Besse vient de transmettre à MM. les Maires des communes intéressées, la lettre suivante qu'il a reçue de la Société Pyrénéenne d'Énergie électrique :

« Nous avons fait le nécessaire immédiatement pour faire prendre le nom de tous les habitants qui n'avaient pas encore signé de police, soit à Labenque, Laburgade ou Belmont ; afin de pouvoir faire passer commande de tous les branchements à l'entrepreneur. À l'heure actuelle ce travail est terminé et une partie des branchements exécutés sur la commune de Belmont.

« Nous comptons que d'ici fin courant (sauf imprévu) tous ces branchements seront exécutés. Les mises en service seront exécutées en suivant. »

#### Cabrérats

Hôtel des Postes. — L'inauguration du nouvel hôtel des Postes de notre commune aura lieu le lundi 16 mai.

#### Nadillac-Lauzès

Culture du tabac. — M. le Sénateur Louis Garrigou vient de recevoir de M. le Ministre des Finances la lettre suivante :

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une demande formulée par la commune de Nadillac-Lauzès, en vue d'obtenir l'autorisation de cultiver le tabac.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette commune vient d'être admise au bénéfice de la culture, à compter de la campagne 1937.

« Je suis heureux de pouvoir vous aviser de cette décision favorable et de vous en féliciter, Monsieur le Sénateur... — Signé : VINCENT-AURIOL. »

#### Luzech

Bal polonais. — Dimanche prochain, 2 mai, aura lieu dans la Salle des Fêtes, un bal de jour et de nuit organisé par l'Union des Agriculteurs

polonais dont le siège est à Luzech. Avant l'ouverture du bal de jour une gerbe de fleurs sera déposée au monument aux Morts.

Le bal de jour commencera à 14 h. 30 et le bal de nuit à 20 heures. L'orchestre sera tenu par le Jazz Polonais de Fumel.

#### Montcuq

Nomination. — Nous apprenons avec un vif plaisir que notre jeune compatriote, Pierre Chatin, vient d'être admis, par arrêté du Préfet, au stage dans les fonctions de chef-cantonnier, en résidence à Vayrac. Sa nomination aura son effet à compter du 1<sup>er</sup> mai prochain.

Nos bien vives félicitations à notre jeune et sympathique ami, et compléments à ses heureux parents.

Fête votive. — La fête votive du hameau de Rouillac aura lieu le dimanche 2 mai. Rien n'a été négligé pour que cette fête obtienne, comme tous les ans, un vif succès. Un orchestre de choix, le « Modern Jazz Cadurcien », dirigé par l'accordéoniste Rougier jouera les meilleures danses du répertoire et de nombreuses attractions sont organisées.

#### Duravel

Allocations familiales. — Les agriculteurs et artisans qui occupent un ou deux ouvriers employés, domestiques, etc., pendant plus de 75 jours par an, sont tenus d'en faire la déclaration à la Mairie.

Des imprimés et bulletins d'adhésion qui leur permettront de s'affilier à une caisse qui recevra leurs cotisations et se chargera du paiement des allocations, sont à leur disposition au Secrétariat.

### Arrondissement de Figeac

#### Figeac

Conseil municipal. — Il s'est réuni mercredi, sous la présidence de M. Loubet.

Le plan pour l'électrification des écarts dans la banlieue est approuvé dans son ensemble.

Pour le chemin rural des Crêtes une subvention est sollicitée et l'autorisation est demandée d'exécuter les travaux en régie afin de pouvoir fournir du travail à la main-d'œuvre locale ainsi que pour le chemin rural du Gangle-Bas au Plateau.

Pour les chemins ruraux du Grial et de Bedoire, le Service du Génie rural sera prié de faire toute diligence.

Il est décidé que la durée d'amortissement de l'emprunt de 300.000 fr. de 1923 sera prolongée de 5 semestres, ce qui aura pour résultat une diminution d'intérêt de 1.716 fr. par an.

La construction d'un lavoir aux Fontaines-Redondes est mise à l'étude. Une subvention de 800 fr. est allouée à la Poste automobile rurale.

Une subvention de 250 fr. est allouée au Comité régional n° 6 (Limoisin-Marche-Quercy-Périgord) de l'Exposition Internationale de Paris.

Une subvention de même somme est accordée au Syndicat d'Initiative de Figeac.

Le Conseil municipal demande expressément le maintien du régime actuel existant depuis le 29 décembre 1935 au Bureau de Poste de Figeac pendant la journée du dimanche, c'est-à-dire : 1<sup>o</sup> que les objets de toute nature adressés Poste restante soient remis à leurs destinataires ; 2<sup>o</sup> que les objets recommandés à expédier soient reçus au guichet pendant toute la durée d'ouverture du guichet du télégraphe.

Un projet de restauration du Collège de garçons est approuvé ainsi qu'un projet semblable pour l'École communale des garçons. La révision de l'éclairage public est mise à l'étude. Les conditions de participation de la Ville aux fêtes de mai sont arrêtées. Un vœu est émis en faveur du rétablissement du Poste de professeur d'agriculture à Figeac. Le vœu émis dans la délibération du 16 février pour l'avance de la date d'ouverture de la Station des Haras de Figeac est renouvelé.

La Commission des Finances sera convoquée pour examiner plusieurs

questions intéressant la situation des employés communaux.

Les heures d'ouverture du cimetière sont fixées comme suit : 1<sup>o</sup> du 1<sup>er</sup> mars au 3 novembre, de 8 h. à 19 h. ; 2<sup>o</sup> du 3 novembre au 1<sup>er</sup> mars, de 8 h. à 16 heures.

A la suite d'une lettre reçue du Ministère de l'Air, le Conseil municipal émet le vœu qu'un devis approximatif de nivellement et d'aménagement du terrain de Lascame, Cne de Bédier, soit établi par les Services compétents après une étude supplémentaire.

#### Figeac

Les fêtes de mai. — Le Comité des fêtes des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> mai dépense, pour l'organisation de la grande fête annuelle, une activité de bon augure.

Déjà, la place Vival est envahie par de belles installations de forains.

Le Comité vient d'adresser un pressant appel à tous les commerçants pour que chacun ait à cœur de bien décorer la devanture de son magasin. Un jury sera désigné qui aura la charge de récompenser les meilleurs décorateurs. Ce jury n'attribuera des récompenses qu'aux devantures dignes des prix annoncés.

Mariages. — Samedi dernier, à 15 heures, a été célébré le mariage de M. Emilien Pailhès, électricien, avec Mlle Marcelle Cros, dactylographe.

Mardi, à Assier, a eu lieu celui de M. Maurice Cauzinille, avec Mlle Paulette Caussanel.

Aux charmants époux nos meilleurs vœux et à leurs familles nos félicitations.

Aviation populaire. — Lundi dernier, à 16 h. 30, a eu lieu, dans la salle du Family-Ciné, une conférence du capitaine Thévenet, délégué du Ministère de l'Air, sur l'Aviation populaire. Présidée par MM. Cockepont, Inspecteur d'Académie, Meyer, principal du Collège et Guillot, Inspecteur primaire, elle a connu un vif succès.

Les maîtres des divers enseignements y assistaient et la plupart des élèves des différents établissements scolaires de la ville.

M. Thévenet définit excellemment le but de l'aviation populaire, donna d'utiles précisions sur ses progrès et ses admirables possibilités et souhaita qu'on s'y intéresse à Figeac et dans le département tout entier.

Un film « Icare », retraçant plaisamment mais de façon très instructive les curieuses étapes de la conquête de l'air. Cette rétrospective aéronautique retint l'attention amusée des enfants et permit à tous de se rendre compte de la prodigieuse fécondité de l'esprit humain.

Spectacles. — Vendredi et samedi en soirée, dimanche en matinée et soirée :

Au Théâtre municipal : séance de gala avec « César », la célèbre pièce de Marcel Pagnol. On y applaudira les interprètes de « Marius » et de « Fanny ». Actualité mondiale.

#### Glanes

Eau potable. — M. de Monzie vient de recevoir de M. le Ministre de l'Agriculture une lettre l'informant qu'une subvention de 146.000 francs vient d'être accordée à la commune de Glanes pour son projet d'alimentation en eau potable.

#### Cajaro

La foire. — Favorisée par un temps superbe, la foire du 26 avril a eu un succès exceptionnel. Grande affluente de visiteurs, nombreux forains, foire bien garnie ainsi que le marché aux volailles et les bancs des jardiniers. Nombreuses transactions sur le bétail à un prix élevé ainsi que celui de la volaille ; seul, le jardinage, a été bon marché. Les œufs ont valu 4 fr. 50 la douzaine.

Conseil général. — Le docteur Albert est dans nos murs nous a-t-on dit. Est-ce simplement pour assister à la session du Conseil général ou bien vient-il demander le renouvellement de son mandat ? Pour le moment, c'est un mystère.

#### Larnagol

Fête locale. — Jeunesse, promeneurs, touristes, ou irez-vous dimanche 2 mai ? A Larnagol, où se tiendra dans un cadre des plus pittoresques, la fête an-

nuelle du printemps. Un programme des plus variés, avec bal au son d'un entraînant orchestre, feu d'artifice tiré sur les berges du Lot, fête de nuit, etc., a été composé pour vous satisfaire et le plus chaleureux accueil vous est cordialement réservé.

### Arrondissement de Gourdon

#### Gourdon

Grand prix cycliste Fontanel. — Cette course obtint un grand succès, elle réunit 36 partants et fut intéressante de bout en bout, car les jeunes espoirs du vélo furent d'un cran extraordinaire dans les rudes côtes du parcours. De nombreuses primes furent disputées grâce aux sportifs de Gourdon, St-Projet, St-Germain, Dégagnac et Salviac, les membres du V.C.G. les remercient de tout cœur.

Le classement fut le suivant : 1<sup>er</sup>, Gonzales, de Sarlat ; 2<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> des jeunes Capoulin, de Libos ; 3<sup>e</sup>, Chevalier, de Brive ; 4<sup>e</sup>, Chantalard, de Brive ; 5<sup>e</sup>, Taurisson Marcel, de Brive ; 6<sup>e</sup>, Martini, de Bagnac ; 7<sup>e</sup>, Cabrié, de Gourdon ; 8<sup>e</sup>, Brugidou, de Cahors ; 9<sup>e</sup>, Lanneau ; 10<sup>e</sup>, Fitté Jean, de Libos ; 11<sup>e</sup>, Gambade, de St-Céré ; 12<sup>e</sup>, Rodes, de Gourdon ; 13<sup>e</sup>, Daullac, de Gourdon, etc.

Les coureurs du V.C. gourdonnais furent en partie malchanceux. Daullac fut victime de 2 crevaisons et sa place de 13<sup>e</sup> prouve que sa course fut toute de courage et d'énergie.

Cabrié parvint à rejoindre le premier peloton et à faire une fin de course magnifique. La course de Rodes prouve qu'il retrouve sa forme et son classement de 12<sup>e</sup> n'est dû qu'à une malheureuse crevaison non loin de l'arrivée.

Delmas André eut pendant tout le parcours des démêlés avec son dérailleur et finalement dut abandonner à 30 km. de l'arrivée.

En résumé, course magnifique superbe organisée qui intéressa vivement les populations rurales, qui ne demandent qu'à voir ces épreuves se renouveler plus souvent.

Un club de cyclo-tourisme. — Une association cyclo-touristique, rattachée au Comité local des Auberges de la Jeunesse, s'est constituée à Gourdon et a son siège à l'école de garçons de notre ville. Elle a pour but de pratiquer modérément le cyclisme pour en ressortir tous les avantages physiques qu'il peut procurer. Elle ne cherche pas à faire accomplir des performances à ses adhérents. Cette association tend à grouper le plus d'amateurs possible, pour pouvoir parcourir les belles routes de notre région à la recherche de beaux sites, de curiosités naturelles, ou à la visite de ruines historiques, de monuments ou de vieux châteaux féodaux.

Tous ceux qui désireraient faire partie de ce groupement, jeunes gens ou jeunes filles, sont priés de se faire inscrire auprès de l'un quelconque des maîtres de l'école des garçons.

La première sortie est fixée au jeudi 29 avril, à 13 h. 30. Lieu de rendez-vous cour de l'école des garçons.

Chaque sortie sera dirigée par un maître qui commentera et expliquera, pour en tirer le plus de profits possibles, les choses vues au cours de cette promenade. — Le Comité local des Auberges de la Jeunesse.

#### Salviac

Comment on fête le 1<sup>er</sup> mai dans nos hameaux. — Dans nos campagnes essoulées où l'industrie est peu développée, le 1<sup>er</sup> mai a conservé un caractère d'originalité qu'il nous est loisible de définir ; cette fête est surtout célébrée par nos jeunes gens et jeunes filles. Et voici comment :

Dans la nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai, nos jeunes gens vont cueillir des bouquets de lilas et de tulipes et surtout de muguet, fleurs de saisons et les attachent clandestinement aux fenêtres et aux persiennes des jeunes filles du hameau ; les demoiselles revêches et acariâtres reçoivent au contraire des feuilles d'artichaut et des chardons, certes même des ossements d'animaux, ce qui constitue une roserie qui n'est plus toutefois en usage depuis quelque temps.

Nos populations averties ne se prêtent guère cependant à un genre de distraction tout à fait inopportune et de date récente : un groupe de jeunes gens dérobe nuitamment les vases, les tables, les charrettes et les brouettes et tous autres objets hétéroclites laissés par mégarde au-devant des seuils des maisons et les concentre sur la place publique ou dans un terrain vague à proximité de la petite ville.

Dans la journée du 1<sup>er</sup> mai il est fort curieux d'assister aux allées et venues des habitants distraits qui vont reprendre leurs biens avec une moue bien compréhensible mais de courte durée.

Tout cela est certes bien inoffensif et puéril et n'a pas le caractère de gravité et de sédition que l'on observe dans certains milieux urbains. Il faut bien que jeunesse se passe !

#### Rampoux

Les belles familles. — Nous apprenons avec plaisir la naissance, chez les époux Perle-Brunet, du hameau de Mautrel, la naissance d'une superbe fillette. C'est leur neuvième enfant. Tous nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé pour la maman et le bébé.

#### Souillac

Anciens Elèves. — La première sortie des cyclotouristes de l'Association a eu lieu le dimanche 25 avril par un temps magnifique. Le but de l'excursion était la descente des gorges de l'Ouyse.

Le rassemblement avait lieu à l'École de garçons, 23 jeunes gens et deux dames sont présents. Le départ est donné par petits groupes à 13 h. 45. Le Port, Terregate, Pinsac, la Treyne sont rapidement atteints. Après un arrêt pour admirer le château qui surplombe majestueusement la Dordogne, les groupes se reforment pour aller jusqu'à Lacave. La montée fait souffler un peu, mais quel plaisir ensuite. Un coup d'œil au château de Belcastel que nous devons revoir le soir et nous apercevons l'Ouyse et le village de Lacave. Nous nous laissons rouler jusqu'à la route de Calès sur laquelle nous mettons bientôt pied à terre à cause de la montée. Personne ne s'en plaint car nous admirons une partie des gorges de l'Ouyse, dont l'eau verte franche admirablement au milieu des rochers qui la surplombent. De Calès, le point de vue est superbe, le panorama que nous offre dame nature compense au delà les efforts de la montée. Nous effectuons ensuite la descente jusqu'au pont de la Peyre. La route est excellente, bien goudronnée, et c'est rapidement que nous atteignons celui-ci. Nous prenons à gauche du pont un petit chemin empli de fondrières où l'on garde l'équilibre tant bien que mal. Nous longeons l'Ouyse, passons devant un moulin et quelques mètres plus loin tout le groupe s'arrête à l'abri d'un majestueux rocher. Les casse-croûtes sortent des musettes et c'est à belles dents que les provisions sont dévorées. Encore trois kilomètres de chemin au long de l'Ouyse et nous arrivons au pont de Lacave que domine le Château de Belcastel. Après avoir gravi le raidillon en poussant les vélos, nous redescendons sur Souillac.

Madame Veuve C. PLANCHER Née GIRARDIN

décédée à Cahors, le 28 avril, dans sa 83<sup>e</sup> année, munie des Sacraments de l'Eglise. Les obsèques auront lieu le vendredi 30 avril, en l'Eglise Cathédrale, à 9 h. 30.

Réunion, maison mortuaire, 51, boulevard Gambetta. Ni fleurs, ni couronnes.

## Dernière heure

### En Espagne

De Bayonne. — Le général Mola a déclaré que Bilbao subirait le sort de Guernica, l'ancienne capitale basque, d'Eibar et de Durango qui ont été entièrement détruites par les bombes incendiaires de l'aviation au service des nationalistes espagnols.

### Incendie de bois

De la Rochelle. — Cinquante hectares de bois situés sur la commune de Saint-Sornin et de Durango qui ont été entièrement détruits par les bombes incendiaires de l'aviation au service des nationalistes espagnols.

### Le monument Albert-Thomas

De Genève. — Le 3 juin, à l'ouverture, à Genève de la Conférence annuelle internationale du travail, sera inauguré le monument élevé à la mémoire d'Albert Thomas, créateur, animateur et premier directeur du bureau international du travail.

### La non-intervention

De Londres. — Une décision prise défend aux Irlandais de s'engager dans les troupes espagnoles.

### L'aviateur Delmotte l'échappe belle

L'aviateur Delmotte qui tentait de battre le record du monde de vitesse a dû se jeter en parachute de son appareil, ce dernier mis en vrille s'étant abattu en flammes.

Delmotte n'a heureusement que quelques égratignures.

### AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve François SEGUY, née PLANCHER ; Madame et Monsieur Bernard SEGUY ; Messieurs Pierre et Jacques SEGUY, et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qui vient d'éprouver en la personne de

Madame Veuve C. PLANCHER Née GIRARDIN

décédée à Cahors, le 28 avril, dans sa 83<sup>e</sup> année, munie des Sacraments de l'Eglise. Les obsèques auront lieu le vendredi 30 avril, en l'Eglise Cathédrale, à 9 h. 30.

Réunion, maison mortuaire, 51, boulevard Gambetta. Ni fleurs, ni couronnes.

### AVIS D'ANNIVERSAIRE

Madame Veuve Albert BREUIL ; Madame Veuve Philippe BREUIL ; Monsieur GUITARD, et tous les autres parents font part à leurs amis et connaissances que le service d'anniversaire de

Monsieur Albert BREUIL sera célébré le vendredi, 30 avril, à 8 h. 3/4, en l'Eglise Cathédrale.

### Jeunes gens Comités de Fêtes

Pour le succès de vos BALS et FÊTES MOTIVES, un orchestre moderne s'impose. Adressez-vous à l'accordéoniste GASTON ROUGIE, qui vous donnera toute satisfaction avec son orchestre musette du



### MODERN JAZZ CADURCIEN

Leçons et cours d'accordéon chromatique. Agent pour le Lot de la nouvelle fabrication d'accordéons Louis Calmel, Catalogue franco.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Gaston ROUGIE, Accordéoniste-chef d'orchestre, « Mon Rêve », avenue de Paris, CAHORS.

### A vendre

Superbe Machine à coudre Singer Un poste T.S.F. Une voiture d'enfant S'adresser samedi et dimanche, au 17, quai St-Georges, à CAHORS

Feuilleton du « Journal du Lot » 40

## L'Alouette

PAR

### F. de BAILLEHACHE

#### CHAPITRE XXV

Mlle Ménadier ne put fermer l'œil de la nuit. Dès qu'elle s'endormait un moment, le cauchemar la tourmentait. Tantôt c'était le général Ivanoff armé d'un knout aux sept lanières terminées par des clous qui la poursuivait à travers un restaurant pour la frapper tandis que le parquet glissait sous ses pas ; tantôt c'était De-mètre ricanant au bras de sa nouvelle conquête blonde, qui accusait Riquette d'avoir volé un diamant à Elmira. Toujours un sursaut affreux la réveillait, haletante, à demi-folle de terreur.

Non, non, trois fois non ! Cette vie-là ne pouvait durer. La lettre à Jean Poirier était là, sur la table... Dans quelques heures il l'aurait...

Elle colla le timbre avec soin. Le soleil matinal jetait un rayon blond par la fenêtre ; des oiseaux chantaient, le printemps était doux... Il y avait des gens qui étaient heureux.

La vie de Riquette Ménadier était

brisée. Son joli talent qui faisait tant de belles choses ne trouverait plus à s'employer, après sa condamnation... car elle serait condamnée, évidemment.

Henriette fut agacée de cette indécision et inventa une réponse : — Non... c'est comme ça tous les trois mois... un usage de la maison... Elle passa vite et alla jeter la lettre à la boîte, puis tourna dans le boulevard pour se diriger vers le garage Goubaud.

De son côté, la concierge jeta précipitamment balai et toile à laver pour courir chez le marchand de vin voisin :

— Je peux-t'y téléphoner bien vite, Monsieur Dupont ? Elle tourna, puis parla :

— Allo ? C'est vous, madame Ariane ? Qui, c'est la concierge du studio. Je voulais vous dire qu'elle a écrit à son patron et elle est sortie avec une valise. Non. Je n'ai pas vu avoir la lettre, j'ai seulement lu l'adresse et j'ai tenu à vous prévenir, parce que la petite faisait une drôle de tête... Il faut vous méfier...

Pendant ce temps-là, Henriette était arrivée au garage. Elle frappa à la porte du bureau.

Victor accourut. — Hein ! Quoi ? Riquette si matin ! Qu'est-ce qu'il y a qui ne va pas ? Elle voulut inventer de nouveau une histoire, mais les mots s'arrêtèrent dans sa gorge. Elle se força à sourire, comme lorsqu'elle présentait des robes.

— Entre dans le bureau, fit le jeune garçon en lui prenant la valise des mains. Tu as beau te coller du rouge et du bleu, je te vois bien tout de même en dessous, et tu es blanche comme un navet... Viens t'asseoir, il est tôt, tu as le temps.

Elle s'assit en face de lui, dans la petite pièce vitrée. Son courage faiblissait.

— Qu'est-ce qu'il y a ? demanda le petit. Tu es renvoyée ? On a voulu t'assassiner en passant par la petite porte ? M. Goubaud t'avait pourtant mis un sérieux verrou... Tu es malade ? Tu veux que je te conduise chez maman ? Dis ?

Elle répondit enfin, tout bas, pour éviter que sa voix pleine de larmes, ne vienne à traîner, criardement : — Il y a de tout ça, Totor... Je suis une femme perdue...

— Il s'effraya : — Oh ! Riquette ! Dis-moi... ton moco...

Elle soupira : — Il m'a perdue, Totor... lui et sa sœur, et son frère aussi... toute la bande... Maintenant je vais aller en prison, et je ne pourrai plus gagner ma vie... Il n'y a que toi au monde, Totor, qui croiras que je suis une honnête fille... Ils m'ont jouée... leur-rée... trompée. Je ne sais pas de mots pour dire tout ça... mais ils m'ont perdue... voilà tout.

Elle suffoquait, les yeux hagards, il ne savait que répondre et la regardait avec commisération. Elle reprit :

— Je te laisse cette valise. Il y en a une autre dans le studio. Si je n'y retourne pas, c'est toi qui iras la chercher, la clé est ici, dans mon sac à main.

Le gamin ne comprenait pas. — Mais Riquette... — Voilà, j'ai fini. Maintenant je vais à l'atelier.

— Riquette, tu ne tiens pas debout ! Elle sourit tristement. — Je voudrais mourir tout à fait, Totor !

Il eut les larmes aux yeux. — Oh ! Eh bien, et nous ? Tu ne nous aimes plus ? — Si... Oh ! si ! Je regrette d'avoir été si bête et si méchante envers vous ! Si je peux, j'irai déjeuner rue de Saussure.

— Tu auras raison ; quand on est malade, il vaut mieux être chez soi. — Chez soi ? répéta-t-elle en secouant la tête. Chez soi ? Je n'ai plus de chez moi. Je ne sais même pas où coucher. Je ne veux pas retourner au studio... et maman a donné ma chambre à Marie...

Elle se leva avec effort, les yeux ternes, et partit lentement, pour monter dans l'autobus arrêté à la tête de ligne.

Le gamin la suivit des yeux. Dès que la lourde voiture se fut ébranlée, il appela :

— Hoé ! Melchior ! Je m'en vais cinq minutes ! Puis il prit sa bicyclette et partit à toutes pédales pour la rue de Saussure.

— Je te laisse cette valise. Il y en a une autre dans le studio. Si je n'y retourne pas, c'est toi qui iras la chercher, la clé est ici, dans mon sac à main.

Le gamin ne comprenait pas. — Mais Riquette... — Voilà, j'ai fini. Maintenant je vais à l'atelier.

— Riquette, tu ne tiens pas debout ! Elle sourit tristement. — Je voudrais mourir tout à fait, Totor !

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

LIQUIDATION JUDICIAIRE de dame BESSOU, Vve MARMIESSE épouse en secondes noces du sieur GUITARD Cycles, Electricité, T.S.F. N° 1, place St-James, à Cahors

Dernier avis aux créanciers pour production de titres et vérification de créances

En exécution de l'article 492 du Code de Commerce, modifié par décret du 8 août 1935, Messieurs les créanciers de ladite liquidation judiciaire qui n'ont pas encore produit leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes réclamées sont invités à les remettre dans le délai de quinze jours (1) à dater de la présente insertion et à peine de forclusion, entre les mains de Monsieur CONQUET, demeurant à Cahors, Boulevard Gambetta, liquidateur, pour être procédé à la vérification des créances produites.

Si la production est faite par un mandataire, elle devra être accompagnée d'un pouvoir timbré et enregistré.

Le Greffier, J. CROZAT.

(1) Ce délai est uniformément augmenté de un mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire continental de la France.

ETUDE DE

Maitre Gaston DUTOURS Notaire à Prayssac (Lot)

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Maître DUTOURS, notaire à Prayssac (Lot), le trente mars mil neuf cent trente-sept, enregistré le 1er avril mil neuf cent trente-sept, folio 82, case 527.

Madame Jeanne LAVILLE, pharmacien à Prayssac, épouse de Monsieur Félix BAPON, domicilié à Saint-Gérons (Ariège), a vendu à Monsieur Georges SÉGUY, pharmacien, demeurant à Prayssac,

Un fonds de commerce de pharmacie, clientèle, achalandage, matériel et marchandises, sis à Prayssac, à l'enseigne « Ancienne Pharmacie LALANNE, J. LAVILLE, successeur », Domicile est élu pour les oppositions en l'étude de Maître DUTOURS, notaire à Prayssac. Avis de la présente vente a été donné dans le Bulletin Officiel des ventes et cessions de fonds de commerce du 17 avril 1937, numéro 31. Les oppositions devront être

faites à peine de forclusion dans les dix jours de la présente insertion au domicile élu par les parties à Prayssac, chez Maître DUTOURS, Notaire.

Pour deuxième insertion : G. DUTOURS.

ETUDE DE

Maitre Robert SÉGUY LICENCIÉ EN DROIT Avoué à Cahors, 1, rue St-Pierre

PURGE d'hypothèques légales

Par acte passé devant Maître BOUYSSOU, Notaire à Cahors, le six mars mil neuf cent trente-sept, enregistré, Monsieur SOUPIRE Constant, Entrepreneur de travaux publics, demeurant à Cahors, 46, rue Emile-Zola, a acquis de Madame VILLAIN Renée-Valentine, Négociante, Veuve non remariée de Monsieur VINEL François, domiciliée à Cahors, faubourg Cabes-lie, 1° une maison d'habitation élevée d'un premier étage avec grenier au-dessus, sur chai et garage, confrontant, rue Pasteur au levant, propriété Delport, ou ayant-droit, au sud, cour, propriété Depeyrot, à l'ouest, maison, également propriété Depeyrot, au nord; 2° jardin confrontant à l'est, rue Pasteur, au midi, Allées Fénelon et au nord-ouest propriété Depeyrot, le tout paraissant cadastré au plan de la ville de Cahors, sous les numéros deux mille quatre cent quinze p, deux mille quatre cent seize p, et trois mille douze p, section N, pour une contenance de trois cent trente mètres carrés environ.

Copie collationnée de cet acte de vente a été déposée au greffe du Tribunal civil de Cahors, le douze avril mil neuf cent trente-sept, et le procès-verbal de dépôt délivré par le greffier, a été signifié à : 1° Monsieur le Procureur de la République près le tribunal civil de Cahors; 2° Monsieur BESSE, Docteur en médecine, domicilié à Cahors, boulevard Gambetta, au nom et comme subrogé tuteur du mineur VINEL Gérard-Marie-René-Jean.

Cette insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale inconnue.

Cahors, le 29 avril 1937.

Bibliographie

LE MONDE COLONIAL ILLUSTRE

37, rue Marbeuf, Paris (8°) N° spécimen antérieur sur demande Abonnement : France : 70 francs par an; Belgique : 80 fr. Etranger : 100 et 130 fr.

Sommaire du numéro 167. Mai 1937. Le deuxième voyage du Ministre des Colonies en Afrique, par Chabrol. — Le visage nouveau de l'Afrique Occidentale française. Les « Produits » de l'A.O.F., par Jacques Mengin. — Regard sur l'autre rive : Le problème algérien, par Stanislas Reizler. — Notes d'Argent : Comment, il y a 25 ans, la France établit son protectorat sur le Maroc, par Ch. René-Leclerc. — Un grand reportage : Lettres du Maroc, par Henri Menjaud. — Les revendications coloniales allemandes devant le Sénat, par Reynaldy. — Et voici l'Exposition de 1937, par Roger Gasquet. — La Guadeloupe, la Guyane et le Bar des Iles à l'Exposition, par M. B. — La lutte contre la faim : Hommes et riz au Tonkin, par Pierre Va-

ret. — Un grand cargo pétrolier français : Lancement de « l'Emile Miguet », par S. Reizler. — A propos de la flotte pétrolière, par J. M. — La leçon de « l'Emile Miguet », par Ernest Mercier. — La première voiture de Tourisme : de Tripoli à Alexandrie, par Alice Guibon-Ponleau. — La portée du voyage de M. Mussolini en Libye, par Camille Fidel. — Visitez la Tunisie : Djerba, vieille île citée par Homère, par un Djerbien. — Au Groupe colonial du Touring-Club de France : Au Zoo de Vincennes, par A. de la Chevassière. — L'ombre de la Croix gammée sur le Sud-Ouest africain : La réplique de l'Union, par André Kopp. — L'Union Sud-Africaine arme, par J. Rousseaux. — Notre référendum de la « Reconnaissance coloniale » : 1. Les statues oubliées. 2. Dans l'Inde française, Pierre Loti a-t-il sa statue — Oui, mais à Tahiti seulement, par F. Vaux de Foletier. — Une histoire de Brousse (nouvelle inédite), par Jean Sermay. — La Fédération africaine des Travailleurs intellectuels, par Robert Randau. — Hygiène et santé : Ce que tout le monde doit savoir de la Syphilimétrie, par le Docteur Trautman. — Les livres, par le Chartiste.

LES ANNALES

Les fêtes du couronnement de Georges VI, les souvenirs de lord Grey sur les jours qui précéderont la grande guerre; d'extraordinaires pages sur le fonctionnement de nos chemins de fer, par Raoul Dautry; la suite de la véritable Histoire du duc d'Enghien, par Marcel Dupont; des échos sur les attractions de l'Exposition, les livres nouveaux, le théâtre, le cinéma. Tout cela vivant et varié, se trouve dans les Annales du 25 avril. Le numéro, en vente partout : 2 fr. 50.

P.-O.-MIDI

Vous écoulerez plus facilement les produits de votre exploitation en utilisant les Colis agricoles (jusqu'à 50 kilos). Vous êtes dans une localité desservie par un service de factage ou de réexpédition P.-O.-Midi ? Faites-les enlever chez vous. Sinon, déposez-les au bureau du correspondant de la S.T.A.P.O. le plus proche. Ils sont transportés à la gare pour un prix minime : 10 kilos, 1 fr.; 10 à 30 kilos, 2 fr.; 30 à 50 kilos, 3 fr. Ils sont acheminés très rapidement.

Ils sont livrés gratuitement à domicile (par les Services de factage). Ils peuvent être expédiés en port dû, en port payé, contre remboursement. Economie... simplicité... rapidité.

AYEZ CET ATOUT

LA CARTE A 1/2 TARIF

Voyagez-vous habituellement sur une certaine ligne ? de Cahors à Toulouse, par exemple ? Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours. Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3e classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km.) coûte seulement : 80 francs pour 3 mois; 160 fr. pour un an. Ce prix est récupéré après 4 voyages aller et retour dans le premier cas; après 7 voyages aller et retour dans le second.

LA CARTE A DEMI TARIF

LA CARTE QUI FAIT GAGNER

Renseignez-vous dans les gares P.O.-Midi.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

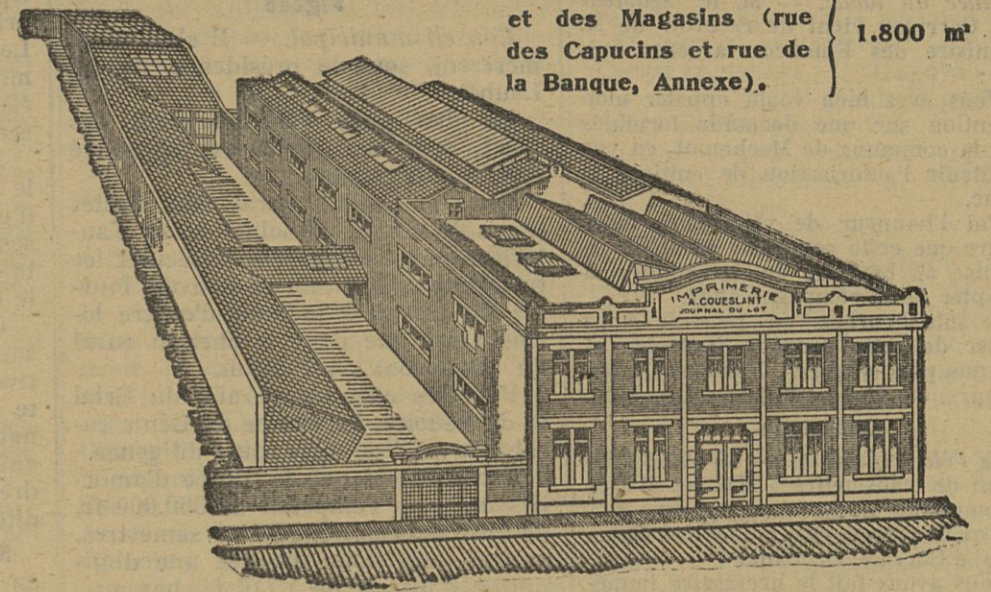
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

SERVICE D'HIVER 1936-37

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	EXP.	OMNIB.
	1° 2° 3° 4° 5°	1° 2° 3° 4° 5°	1° 2° 3° 4° 5°	1° 2° 3° 4° 5°	1° 2° 3° 4° 5°	1° 2° 3° 4° 5°	1° 2° 3° 4° 5°	1° 2° 3° 4° 5°
PARIS (Orsay) dép.	10 15	19 55	20 25	22 51	22 51	22 51	22 51	22 51
PARIS (Aust.) dép.	10 27	20 50	20 37	22 17	22 45	22 45	22 45	22 45
LIMOGES arrivée	15 31	0 24	1 47	3 7	5 25	5 25	5 25	5 25
LIMOGES départ.	15 45	0 27	1 52	3 12	5 41	5 41	5 41	5 41
BRIVE arrivée	17 1	1 43	3 18	4 35	7 22	7 22	7 22	7 22
BRIVE départ.	8 3	12 23	17 7	18 3	1 49	3 53	4 41	7 33
Gignac-Cressensac.	8 39	13 4	18 37	—	—	—	—	—
SOULLAC. dép.	9 1	13 36	17 44	18 56	—	4 30	—	8 16
CAZOULES.	9 8	13 43	—	19 2	—	—	—	—
La Chap.-d-Mareuil	9 13	13 48	—	19 6	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon.	9 22	13 57	—	19 15	—	—	—	—
Nozac.	9 31	14 6	—	19 24	—	—	—	—
GOURDON. dép.	9 44	14 19	18 6	19 34	—	4 57	—	8 44
Saint-Clair.	9 53	14 28	—	19 42	—	—	—	—
Dégagnac.	10 3	14 38	—	19 52	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles.	10 13	14 48	—	20 2	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus.	10 23	14 58	—	20 11	—	—	—	—
Espère.	10 31	15 6	—	20 18	—	—	—	—
CAHORS arrivée.	10 40	15 18	41	20 27	3 21	5 35	6 11	9 23
CAHORS départ.	11 51	17 56	18 45	—	3 25	5 39	6 15	9 29
Sept-Ponts.	12 2	17 7	—	—	—	—	—	7 36
Cieutat.	12 17	18 22	—	—	—	—	—	7 51
Labenque.	12 24	18 29	—	—	—	—	—	7 58
Caussade.	12 52	18 59	19 25	—	—	6 21	—	10 12
CAHORS arr.	13 23	19 30	19 45	—	—	4 20	6 42	7 10
TOULOUSE. arr.	16 35	—	20 35	—	—	5	7 35	8 11

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	EXP.	RAPIDE	OMNIB.	EXP.	EXP.	EXP.	RAPIDE
	1° 2° 3° 4° 5°	1° 2° 3° 4° 5°	1° 2° 3° 4° 5°	1° 2° 3° 4° 5°	1° 2° 3° 4° 5°	1° 2° 3° 4° 5°	1° 2° 3° 4° 5°	1° 2° 3° 4° 5°
TOULOUSE. d.	4 53	8 35	13 25	15 50	17 20	20 16	21 20	23 19
MONTAUBAN. d.	6 11	9 53	14 6	16 35	18 12	20 57	22 6	0
Caussade.	6 50	10 27	9 35	—	17 16	18 34	21 17	—
Labenque.	7 26	11 5	—	—	17 56	18 55	—	—
Cieutat.	7 34	11 13	—	—	18 4	—	—	—
Sept-Ponts.	7 44	11 22	—	—	18 14	—	—	—
CAHORS... arr.	7 50	11 28	10 9	14 58	18 20	19 12	21 57	23 5
CAHORS... dép.	8 13	—	—	—	—	—	—	0 52
Espère.	8 27	—	10 13	15 2	—	—	—	0 51
St-Denis-Catus.	8 40	—	—	—	—	19 28	—	—
Thédirac-Peyril.	8 53	—	—	—	—	19 39	—	—
Dégagnac.	9 2	—	—	—	—	19 51	—	—
Saint-Clair.	9 10	—	—	—	—	19 58	—	—
GOURDON (1) d.	9 23	—	10 51	—	—	20 6	—	—
Nozac.	9 30	—	—	—	—	20 17	22 45	—
Lamothe-Fénel.	9 38	—	—	—	—	20 24	—	—
La Chap.-de-Mar.	9 45	—	—	—	—	20 32	—	—
CAZOULES.	9 51	—	—	—	—	20 38	—	—
SOULLAC. dép.	10 4	—	11 12	—	—	20 44	—	—
Gignac-Cressens.	10 32	—	—	—	—	21 21	—	—
BRIVE... d.	10 57	—	11 50	16 33	—	21 46	23 52	0 50
BRIVE... a.	—	—	—	16 39	—	—	23 59	1
PARIS... (A.) arr.	—	—	—	18 52	23 23	—	—	6 43
PARIS... (O.) arr.	—	—	—	19 4	23 35	—	—	6 55

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 10.  
(2) N'a lieu que les samedi, dimanche, lundi, jours de fête et jours de foire de Cahors.  
(3) Train Express pour Bordeaux. Changer à Montauban pour direction Cahors.

De Cahors à Libos

CAHORS	6 29	15 20	»	18 56
Mercuès	6 43	15 34	»	19 10
Douelle (Arrêt)	6 47	15 38	»	19 14
Parnac	6 54	15 46	»	19 22
Luzech	7	15 52	»	19 28
Castelfranc.	7 12	16 3	»	19 39
Prayssac (Arrêt)	7 16	16 7	»	19 43
Puy-l'Evêque.	7 24	16 15	17 22	19 51
Duravel	7 31	16 22	17 33	19 58
Soturac-Touzac	7 38	16 29	17 44	20 5
Fumel	7 48	16 40	18 3	20 16
LIBOS	7 53	16 45	18 9	20 21

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	6 34	9 24	13 24	18 14
Fumel	6 42	9 31	13 31	18 21
Soturac-Touzac	6 58	9 41	13 41	18 32
Duravel	7 9	9 48	13 48	18 39
Puy-l'Evêque.	7 25	9 56	13 55	18 46
Prayssac (Arrêt)	7 39	10 4	14 3	18 55
Castelfranc.	7 46	10 9	14 8	19
Luzech	8 7	10 20	14 19	19 11
Parnac	8 20	10 29	14 28	19 21
Douelle (Arrêt)	8 29	10 34	14 33	19 26
Mercuès	8 37	10 39	14 38	19 32
CAHORS	8 53	10 51	14 50	19 45

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel.	4 45	14 43	18 39	18 50
Vayrac	4 53	14 50	—	18 58
Bétaillé (arrêt)	4 58	14 54	—	19 3
Puybrun.	5 6	15 2	—	19 11
Bretenoux-Biars.	5 15	15 10	18 57	19 23
Port-de-Gagnac.	5 21	15 16	—	19 29
Laval-de-Cère.	5 30	15 23	—	19 34
Lamativie.	5 52	15 40	—	19 51
Siran (arrêt)	6 9	15 54	—	20 5
La Roquebrou.	6 30	16 5	—	20 18
AURILLAC. arrivée.	7 13	16 40	20 15	20 55

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC. départ.	4 52	6	10 42	17 17
La Roquebrou.	5 26	6 26	11 18	17 55
Siran (arrêt)	5 37	—	11 29	18 6
Lamativie.	5 51	—	11 43	18 21
Laval-de-Cère.	6 6	—	11 58	18 35
Port-de-Gagnac.	6 13	—	12 5	18 44
Bretenoux-Biars.	6 29	7 11	12 14	19 2
Puybrun.	6 38	—	12 21	19 12
Bétaillé (arrêt)	6 47	—	12 28	19 20
Vayrac	7 2	—	12 33	19 25